

Allocution de monsieur le Directeur Général

Colloque prévention de la radicalisation

Le 21 décembre2017

Campus des Cordeliers Paris

Temps estimé : 7-8 minutes – pupitre - amphi

Monsieur le préfet de région,

Monsieur le préfet de police,

Mesdames, Messieurs,

Je veux tout d'abord vous souhaiter la bienvenue et vous remercier d'avoir accepté de participer à ce colloque consacré à la prévention de la radicalisation.

C'est en effet la première réunion de ce type que nous organisons avec les acteurs du monde sanitaire et nos collègues de l'administration judiciaire.

La prévention de la radicalisation est un sujet complexe et primordial pour la sécurité de nos concitoyens et la cohésion de notre communauté nationale.

Le Président de la République souhaite que soit renforcée la coordination des services dans la lutte contre le terrorisme en partageant mieux l'information et en envisageant l'excellence opérationnelle.

Nous avons à répondre à un sujet majeur de préoccupation :

Parce que des vies humaines sont en jeu.

Parce que la radicalisation violente est de nature à fissurer la cohésion nationale en faisant le lit de tous les extrémismes, fracturant du même coup les différentes composantes de notre société. Je pense ici bien sûr aux personnes qui ont subi dans leur chair la violence terroriste d'individus radicalisés, je pense aussi aux familles désemparées qui s'entredéchirent quand un de ses membres se radicalise.

C'est un sujet complexe parce que nous ne disposons pas de réponse prête à l'emploi et il faut bien l'avouer nous avançons en marchant.

L'objectif de cette journée est d'aider à la construction d'un réseau opérationnel de professionnels de santé en partageant avec modestie mais conviction nos savoirs mais aussi nos ignorances : la connaissance se construit petit à petit et oui, osons le dire, nous nous posons des questions et nous avons besoin de nous en ouvrir les uns aux autres et une session comme celle-ci doit servir à cela afin d'apporter autant que possible de premières réponses. Ce réseau que nous appelons de nos vœux sera chargé de réfléchir à la formation des professionnels de santé et à l'harmonisation des pratiques autour des processus de radicalisation. Ce sera l'objet de vos tables rondes.

Ces individus radicalisés, qui sont-ils ?

Des études documentées sur le phénomène comme celle du Pr Marie-Rose Moro, ici présente, commencent à apporter des éclaircissements utiles.

Tout d'abord, il s'agit d'un groupe hétérogène de personnes dans lequel les mécanismes liés à la radicalisation n'apparaissent pas

comme obéissant à une pathologie ou à un modèle spécifique psychiatrique mais plutôt comme le produit d'une interaction complexe entre facteurs sociaux, politiques, culturels, historiques et interpersonnels, sans loi simple et mathématique.

Certaines de ces personnes sont des délinquants de droit commun qui ont notamment pu se radicaliser au cours d'un séjour en prison ou au contact d'activistes islamistes aguerris.

D'autres sont issus des milieux qui se trouvent en situation d'échec social et de fragilité psychologique, animés par un sentiment de frustration et parfois de haine à l'égard de la société où ils ont grandi.

D'autres encore, qui ne semblent pas en butte à des problèmes d'insertion et sont souvent issus des classes dites moyennes ou supérieures, se disent « en quête de sens ».

Pour la plupart ils sont jeunes – deux tiers ont entre 16 et 25 ans. 40 % sont des femmes. On les retrouve dans toutes les régions, territoires urbains comme villes moyennes. C'est au total près de 18 000 personnes qui seraient concernées.

Pour lutter contre la radicalisation il faut pouvoir la détecter et ce, le plus précocement possible.

Le plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme que va présenter le gouvernement devrait permettre d'établir une stratégie globale comprenant un ensemble de mesures sectorielles permettant d'agir, ministère par ministère. Chacun apportant sa culture professionnelle, ses réseaux et son savoir-faire.

Pour ce qui est du secteur sanitaire, nous savons que les inégalités territoriales et sociales, terreau possible à la radicalisation, sont aussi des facteurs de risque pour la violence et la mauvaise santé.

Dans ce cadre, les professionnels de santé participent au repérage des jeunes et adultes en difficulté et à l'élaboration d'un projet global avec les partenaires des autres champs (prévention spécialisée, éducation nationale, aide sociale à l'enfance, protection judiciaire de la jeunesse, justice des mineurs...) engageant des actions de soutien et, le cas échéant, un axe thérapeutique.

L'approche sanitaire peut aussi faciliter l'identification de facteurs visant à protéger des individus de l'influence des idéologies violentes, ce spécialement pendant des périodes critiques liées au développement.

Enfin, il appartient aussi au secteur santé, et plus particulièrement à la psychiatrie et pédopsychiatrie, le dépistage et la prise en charge des jeunes et adultes présentant des troubles mentaux pouvant faciliter le phénomène de radicalisation et, plus largement, le basculement dans la violence.

Ces actions peuvent être assurées auprès des personnes concernées elles-mêmes ou, plus fréquemment, auprès des familles.

Dans cette perspective, **l'Agence régionale de santé** a désigné dans ses rangs un binôme régional de pilotes administratif et médical et 8 référents départementaux qui sont les interlocuteurs privilégiés des préfetures.

Les Maisons des Adolescents ont été identifiées pour être la maille territoriale de proximité la plus fine sur laquelle devrait s'appuyer le dispositif santé à venir. Présentes dans chaque territoire, en

relation avec l'Education nationale, le social et le sanitaire, elles sont le carrefour idéal pour accompagner au mieux les personnes en lien avec les partenaires.

L'enjeu est tel qu'il demande la mobilisation de tous et de toutes et avant tout de **vous** professionnels de terrain directement au contact de la population : infirmières et infirmiers, médecins, psychiatres, pédopsychiatres, psychologues...

Parce qu'en l'absence de concepts, de recettes éprouvées, la réponse stratégique que nous entendons développer ne peut-être qu'empirique. Elle doit partir du terrain.

Le terrain c'est vous, professionnels du sanitaire, du social et de la Justice. Vous qui êtes au quotidien potentiellement au contact des personnes radicalisées ou en voie de l'être. C'est vous qui pouvez le mieux saisir les évolutions d'un mouvement qui nous échappe et capter les inflexions d'un potentiel passage à l'acte.

C'est l'ensemble des professionnels de santé qui peuvent à un moment ou à un autre, comme je vous le disais, participer au repérage et à l'accompagnement des jeunes et adultes en difficulté, et, le cas échéant, effectuer un signalement.

Il est en effet indispensable que toute personne dont on est certain ou bien dont on craint qu'elle n'ait basculé dans la radicalité, soit signalée aux structures compétentes.

Cette nécessité de signalement pose bien sûr la délicate question du secret médical. À ce sujet le Conseil Nationale de l'Ordre des Médecins s'est prononcé et propose son soutien à tous les professionnels qui souhaitent avoir un éclairage déontologique vis-à-vis des situations qu'ils peuvent être amenés à rencontrer.

Je veux donc vous dire aujourd'hui l'importance de votre rôle et de votre engagement.

La pleine coopération de tous les acteurs mobilisés est évidemment la clé de l'efficacité.

Cette journée de réflexion ne constitue sans doute qu'une étape dans le long chemin que nous aurons encore à parcourir ensemble pour gagner ce combat. Mais grâce à cette rencontre, nous nous rapprochons par un premier pas de cet objectif.

Je sais pouvoir compter sur votre concours, votre énergie, vos compétences, vos expériences et votre réflexion.

Je vous remercie.